

DEC111665INSMI

Portant nomination de M. Christian MAIRE aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°6623 intitulée Laboratoire de mathématiques de Besançon

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël BERTRAND aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°07A007DSI en date du 23 novembre 2007 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6623 intitulée Laboratoire de mathématiques de Besançon et nommant M. Christian LE MERDY directeur de cette unité ;

Vu la décision n°090028SPHM en date du 10 décembre 2009 portant nomination de M. Patrick HILD aux fonctions de directeur de cette unité à compter du 1^{er} novembre 2009, en remplacement de M. Christian LE MERDY, appelé à d'autres fonctions ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de Laboratoire ;

Décide :

Article 1^{er}

M. Christian MAIRE, Professeur à l'université de Besançon, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011, en remplacement de M. Patrick HILD, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,
Joël BERTRAND